

Message d'intérêt public

Enquête sur le salaire minimum au Nunavut

Date de début : 12 juin 2023

Date de fin : 25 juin 2023

À l'échelle du Nunavut

45 s

Le ministère de la Justice invite les Nunavoises et Nunavois à participer à une étude sur le salaire minimum au Nunavut en répondant à une enquête destinée aux entreprises et au grand public.

Vous pouvez remplir celle-ci en ligne ou sur papier. Tous les renseignements fournis demeureront confidentiels, et aideront le ministère de la Justice à évaluer le salaire minimum au Nunavut. À titre de rappel, la dernière majoration du salaire minimum remonte au 1^{er} avril 2020, date où il est passé à 16 \$ de l'heure.

Le salaire minimum du Nunavut correspond au taux horaire le plus bas que l'employeur d'une entreprise de compétence territoriale peut payer à son personnel.

Pour participer à l'enquête, rendez-vous au <http://app.gtmcanada.com/minimum-wage-survey/>.

Si vous préférez remplir et soumettre une version papier de l'enquête, veuillez vous procurer ce document à votre bureau de liaison gouvernementale.

L'enquête sera en cours jusqu'au 25 juin 2023.

###

Relations avec les médias :

Peter Varga
Analyste des politiques et des communications
Ministère de la Justice
867 975-6369
pvarga@gov.nu.ca

РbдДΔ°а°м° ДУГГΔ° ΔДΔ°аΔ° Δм°НД°, °б°Дд°НД° Δм°а°°б°Д° ДΔΔ°НД°Д Д°σ www.gov.nu.ca.

Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.

Kavamatkunnin Tuhagtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.

Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.